



Charte Ethique des bons comportements professionnels

E.H.P.A.D SAINT FRANCOIS *Notre métier, nos valeurs, nos convictions*

Ces pratiques professionnelles s'inscrivent dans le cadre de **l'application de la Charte des Droits et Libertés de la Personne âgée Dépendante**. Il est de la responsabilité de chacun de veiller à la mise en œuvre de l'ensemble de ces pratiques.

- **Avoir une attitude toujours respectueuse** : sourire, intonation aimable, propos corrects, gestes doux, faire preuve de courtoisie, pas de jugement ou de réflexions désobligeantes.
 - Le prénom au lieu du nom de famille ne doit être utilisé qu'à la demande du résident.
 - Ne pas utiliser de familiarité (tutoiement).
 - Utiliser tous les moments d'intervention auprès du résident pour dialoguer avec lui. Eviter toute conversation personnelle avec un(e) collègue devant la personne âgée.
 - Être capable de conserver une bonne maîtrise de soi dans des situations difficiles face à un résident, sa famille ou l'entourage : être courtois en toute circonstance mais savoir également se faire respecter.
 - Savoir faire abstraction de ses éventuels problèmes personnels (privés) au travail et être d'humeur égale.
- **Respecter la dignité de la personne** : être à leur écoute
 - Le personnel se doit de respecter les habitudes vestimentaires du résident et de veiller à ce qu'il soit présentable à tout moment de la journée : posture (confort de son installation) – Respect de l'image de soi.
Le personnel se doit de respecter avec discernement les choix et les habitudes de vie des résidents.
- **Respecter son espace de vie privé** :
 - Frapper systématiquement à la porte de la chambre (même une porte ouverte) et attendre la réponse avant d'entrer sauf si le résident ne peut entendre.
 - Respecter l'environnement et l'emplacement de ses objets personnels.
 - Être attentif à des besoins individuels : exemple moments de solitude de la personne âgée.
- **Respecter son intimité** : Lors de l'aide à la toilette ou de tous soins (nursing, médical, paramédical) : penser à fermer la porte et tirer les rideaux (y compris dans les salles de bain communes)
Si chambre à deux ou trois lits, penser à utiliser le paravent si nécessaire.
- **Être soucieux de sa pudeur** :
 - Lors de l'aide à la toilette dans toutes les chambres, ne pas déshabiller entièrement la personne, couvrir une partie de son corps avec un drap ou une serviette.
 - Si la famille est présente, lui demander de quitter la chambre pendant la durée du soin.
- **Faire preuve de discrétion et respecter la confidentialité de toutes les informations**.
 - Eviter de parler avec un collègue de l'état de santé ou de tout autre sujet concernant spécifiquement un résident dans les couloirs et tout espace collectif.
 - Ne pas divulguer des informations médicales ou personnelles en dehors du service.

La considération que nous devons aux personnes âgées est celle que nous souhaiterions avoir à leur place et celle que nous souhaiterions avoir un jour.